

INFORMATION
CONCERNANT LA
FEUILLE DE
MUTATION

3 cas de mutation:

- Une mutation interne
- Une mutation inter-comité
- Une mutation internationale

Mutation

internationale ou

inter-comité :

- **Pas de carnet de mutation à remplir par le club.**
- **Le licencié se présente avec sa licence aux permanences muni d'une lettre de démission signée par son président le libérant de son club actuel.**
- **Le secrétariat du CD67 établira la mutation qui devra être réglée par chèque sur place.**

Mutation interne :

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative

LIGUE : _____

COMITE : _____ N° : _____

Association : _____

DEMANDE DE MUTATION

Nom du joueur demandeur : _____

Prénoms : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____

N° de licence : _____ Catégorie (1) : Elite Honneur Promotion

Changement de Comité (2) : OUI / NON Réponse obligatoire

Prochaine Association (facultatif) : _____

Prochain Comité (facultatif) : _____

Fait à _____, le _____ Signature du demandeur.

Avis du Président de l'Association quittée,
Date et signature, Cachet de l'Association

- (1) Cocher la case concernée
(2) Rayer la mention inutile

Tout joueur, désirant changer d'association, doit faire remplir le formulaire fédéral de mutation en triple exemplaire par l'association quittée et y joindre le chèque correspondant, au plus tard dans les huit jours suivant la période réglementaire de mutation qui se termine le 31 décembre. Cette dernière doit transmettre l'original, le volet rose et le chèque au Comité départemental, lequel renvoie au licencié ce volet rose qu'il doit présenter à la nouvelle association avec sa demande de licence. En cas de mutation entre Comités, le licencié ne pourra participer aux épreuves qualificatives aux Championnats de France de son nouveau Comité qui dans des équipes ne comportant pas un autre muté extérieur à ce Comité.

Les frais de mutation dont le montant, fixé par la Fédération, diffère selon que la mutation est interne au Comité du demandeur ou implique un changement de Comité, doivent être réglés au Comité auquel le licencié appartient au moment de la demande.

INFORMATIONS : DO

C'est le cas le plus courant.
Dans ce cas, le Président du club concerné ne devra remplir la feuille que dans la 1ère partie et la zone en bas à gauche.

LIGUE : _____

COMITE : _____ N° : _____

Association : _____

DEMANDE DE MUTATION

Nom du joueur demandeur : _____

Prénoms : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____

N° de licence : _____ Catégorie (1) : Elite Honneur Promotion

Changement de Comité (2) : OUI / NON Réponse obligatoire

Prochaine Association (facultatif) : _____

Prochain Comité (facultatif) : _____

Fait à _____ le _____ Signature du demandeur

A remplir obligatoirement par le Comité quitté en cas de mutation externe

Sanctions disciplinaires fermes ou avec sursis, en cours, ou notifiées dans les 5 années qui précèdent la date de mutation (2) : OUI / NON

Dans l'affirmative, nature de la sanction et dates extrêmes : _____

Fonction de dirigeant, y compris arbitre et éducateur (2) : OUI / NON

Dans l'affirmative, à préciser : _____

Avis du Président de l'Association quittée,
Date et signature, Cachet de l'Association

Avis du Président du Comité quitté,
Date et signature, Cachet du Comité

(1) Cocher la case concernée

(2) Rayer la mention inutile

Tout joueur, désirant changer d'association, doit faire remplir le formulaire fédéral de mutation en triple exemplaire par l'association quittée et y joindre le chèque correspondant, au plus tard dans les huit jours suivant la période réglementaire de mutation qui se termine le 31 décembre. Cette dernière doit transmettre l'original, le volet rose et le chèque au Comité départemental, lequel renvoie au licencié ce volet rose qu'il doit présenter à la nouvelle association avec sa demande de licence. En cas de mutation entre Comités, le licencié ne pourra participer aux épreuves qualificatives aux Championnats de France de son nouveau Comité que dans des équipes ne comportant pas un autre muté extérieur à ce Comité.

Les frais de mutation dont le montant, fixé par la Fédération, diffère selon que la mutation est interne au Comité du demandeur ou implique un changement de Comité, doivent être réglés au Comité auquel le licencié appartient au moment de la demande.

IMPORTANT

- La feuille blanche doit être envoyée ou remise par le club au CD67 avec la licence. La mutation devra obligatoirement être réglée par chèque club ou virement pour l'ensemble des mutations.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative

LIGUE : _____
COMITE : _____ N° : _____
Association : _____

DEMANDE DE MUTATION

Nom du joueur demandeur : _____
Prénoms : _____ Date de naissance : _____
Adresse : _____
N° de licence : _____ Catégorie (1) : Elite Honneur Promotion
Changement de Comité (2) : OUI / NON Réponse obligatoire
Prochaine Association (facultatif) : _____
Prochain Comité (facultatif) : _____
Fait à _____, le _____ Signature du demandeur

A remplir obligatoirement par le Comité quitté en cas de mutation externe

Sanctions disciplinaires fermes ou avec sursis, en cours, ou notifiées dans les 5 années qui précèdent la date de mutation (2) : OUI / NON
Dans l'affirmative, nature de la sanction et dates extrêmes : _____

Fonction de dirigeant, y compris arbitre et éducateur (2) : OUI / NON

Dans l'affirmative, à préciser : _____

Avis du Président de l'Association quittée
Date et signature, Cachet de l'Association

Avis du Président du Comité quitté
Date et signature, Cachet du Comité

(1) Cocher la case concernée

(2) Répondre la mention inutile

Tout joueur, désirant changer d'association, doit faire remplir le formulaire fédéral de mutation en triple exemplaire par l'association quittée et y joindre le chèque correspondant, au plus tard dans les huit jours suivant la période réglementaire de mutation qui se termine le 31 décembre. Cette dernière doit transmettre l'original, le volet rose et le chèque au Comité départemental, lequel renvoie au licencié ce volet rose qu'il doit présenter à la nouvelle association avec sa demande de licence. En cas de mutation entre Comités, le licencié ne pourra participer aux épreuves qualificatives aux Championnats de France de son nouveau Comité que dans des équipes ne comportant pas un autre muté extérieur à ce Comité.

Les frais de mutation dont le montant, fixé par la Fédération, diffère selon que la mutation est interne au Comité du demandeur ou implique un changement de Comité, doivent être réglés au Comité auquel le licencié appartient au moment de la demande.

- La feuille rose est à remettre au licencié qui la donnera au responsable du nouveau club.
- qui se présentera à la permanence à la Maison des Sports avec cette feuille rose pour effectuer la demande de licence à établir.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative

LIGUE : _____
COMITE : _____ N° : _____
Association : _____

DEMANDE DE MUTATION

Nom du joueur demandeur : _____
Prénoms : _____ Date de naissance : _____
Adresse : _____
N° de licence : _____ Catégorie (1) : Elite Honneur Promotion
Changement de Comité (2) : OUI / NON Réponse obligatoire
Prochaine Association (facultatif) : _____
Prochain Comité (facultatif) : _____
Fait à _____, le _____ Signature du demandeur

A remplir obligatoirement par le Comité quitté en cas de mutation externe

Sanctions disciplinaires fermes ou avec sursis, en cours, ou notifiées dans les 5 années qui précèdent la date de mutation (2) : OUI / NON
Dans l'affirmative, nature de la sanction et dates extrêmes : _____

Fonction de dirigeant, y compris arbitre et éducateur (2) : OUI / NON
Dans l'affirmative, à préciser : _____

Avis du Président de l'Association quittée : _____ Avis du Président du Comité quitté : _____
Date et signature, Cachet de l'Association : _____ Date et signature, Cachet du Comité : _____

(1) Cocher la case concernée.

(2) Rayer la mention inutile.

Tout joueur, désirant changer d'association, doit faire remplir le formulaire fédéral de mutation en triple exemplaire par l'association quittée et y joindre la somme correspondante, au plus tard dans les huit jours suivant la période réglementaire de mutation qui se termine le 31 décembre. Cette dernière doit transmettre l'original, le volet rose et le chèque au Comité départemental, lequel renvoie au licencié le volet rose qu'il doit présenter à la nouvelle association avec sa demande de licence. En cas de mutation entre Comités, le licencié ne pourra participer aux épreuves qualificatives aux Championnats de France de son nouveau Comité que dans des équipes ne comportant pas un autre muté extérieur à ce Comité.

Les frais de mutation dont le montant, fixé par la Fédération, diffère selon que la mutation est interne au Comité du demandeur ou implique un changement de Comité, doivent être réglés au Comité auquel le licencié appartient au moment de la demande.

➤ **La feuille jaune est archivée par le club qui devra la garder au minimum 1 an.**

➤ La feuille de mutation doit être impérativement remplie en lettres **MAJUSCULES**.

- Le carnet de mutation doit être impérativement rempli en lettres **MAJUSCULES**.
- Sur cette feuille de mutation, devra **OBLIGATOIREMENT** figurer le **N° de CODE** du club.

- La feuille de mutation doit être impérativement remplie en lettres **MAJUSCULES**.
- Sur cette feuille de mutation, devra **OBLIGATOIREMENT** figurer le **N° de CODE** du club.
- Aucun dossier ne sera pris en compte si ces consignes ne sont pas respectées.

Petit conseil amical :

- **Le carnet de mutation est constitué d'une couverture.**
- **De feuilles de mutation de différentes couleurs.**

- En couverture de ce carnet se trouve une page cartonnée mobile.
- Celle-ci est à insérer avant la rédaction de la mutation entre la feuille **JAUNE** et la feuille **BLANCHE**.

- Si vous oubliez d'effectuer cette opération, les feuilles suivantes seront automatiquement remplies et vous gaspillerez l'exemplaire suivant.
- N'oublier pas que l'achat des carnets de mutation est à la charge des clubs.

COMMENT REMPLIR
LA FEUILLE DE
MUTATION :

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative

LIGUE : **GRAND EST**
COMITE : _____ N° : _____
Association : _____

DEMANDE DE MUTATION

Nom du joueur demandeur : _____
Prénoms : _____ Date de naissance : _____
Adresse : _____

N° de licence : _____ Catégorie (1) : Elite Honneur Promotion

Changement de Comité (2) : OUI / NON **Réponse obligatoire**

Prochaine Association (facultatif) : _____

Prochain Comité (facultatif) : _____

Fait à _____, le _____ Signature du demandeur

A remplir obligatoirement par le Comité quitté en cas de mutation externe

Sanctions disciplinaires fermes ou avec sursis, en cours, ou notifiées dans les 5 années qui précèdent la date de mutation (2) : OUI / NON

Dans l'affirmative, nature de la sanction et dates extrêmes : _____

Fonction de dirigeant, y compris arbitre et éducateur (2) : OUI / NON

Dans l'affirmative, à préciser : _____

Avis du Président de l'Association quittée,
Date et signature, Cachet de l'Association

Avis du Président du Comité quitté,
Date et signature, Cachet du Comité

(1) Cocher la case concernée

(2) Rayer la mention inutile

Tout joueur, désirant changer d'association, doit faire remplir le formulaire fédéral de mutation en triple exemplaire par l'association quittée et y joindre le chèque correspondant, au plus tard dans les huit jours suivant la période réglementaire de mutation qui se termine le 31 décembre. Cette dernière doit transmettre l'original, le volet rose et le chèque au Comité départemental, lequel renvoie au licencié ce volet rose qu'il doit présenter à la nouvelle association avec sa demande de licence. En cas de mutation entre Comités, le licencié ne pourra participer aux épreuves qualificatives aux Championnats de France de son nouveau Comité que dans des équipes ne comportant pas un autre muté extérieur à ce Comité.

Les frais de mutation dont le montant, fixé par la Fédération, diffère selon que la mutation est interne au Comité du demandeur ou implique un changement de Comité, doivent être réglés au Comité auquel le licencié appartient au moment de la demande.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative

LIGUE : **GRAND EST**
COMITE : **BAS-RHIN** N° : _____
Association : _____

DEMANDE DE MUTATION

Nom du joueur demandeur : _____
Prénoms : _____ Date de naissance : _____
Adresse : _____

N° de licence : _____ Catégorie (1) : Elite Honneur Promotion

Changement de Comité (2) : OUI / NON **Réponse obligatoire**

Prochaine Association (facultatif) : _____

Prochain Comité (facultatif) : _____

Fait à _____, le _____ Signature du demandeur

A remplir obligatoirement par le Comité quitté en cas de mutation externe

Sanctions disciplinaires fermes ou avec sursis, en cours, ou notifiées dans les 5 années qui précèdent la date de mutation (2) : OUI / NON

Dans l'affirmative, nature de la sanction et dates extrêmes : _____

Fonction de dirigeant, y compris arbitre et éducateur (2) : OUI / NON

Dans l'affirmative, à préciser : _____

Avis du Président de l'Association quittée,
Date et signature, Cachet de l'Association

Avis du Président du Comité quitté,
Date et signature, Cachet du Comité

(1) Cocher la case concernée

(2) Rayer la mention inutile

Tout joueur, désirant changer d'association, doit faire remplir le formulaire fédéral de mutation en triple exemplaire par l'association quittée et y joindre le chèque correspondant, au plus tard dans les huit jours suivant la période réglementaire de mutation qui se termine le 31 décembre. Cette dernière doit transmettre l'original, le volet rose et le chèque au Comité départemental, lequel renvoie au licencié ce volet rose qu'il doit présenter à la nouvelle association avec sa demande de licence. En cas de mutation entre Comités, le licencié ne pourra participer aux épreuves qualificatives aux Championnats de France de son nouveau Comité que dans des équipes ne comportant pas un autre muté extérieur à ce Comité.

Les frais de mutation dont le montant, fixé par la Fédération, diffère selon que la mutation est interne au Comité du demandeur ou implique un changement de Comité, doivent être réglés au Comité auquel le licencié appartient au moment de la demande.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative

LIGUE : **GRAND EST**
COMITE : **BAS-RHIN** N° : **067**
Association : _____

DEMANDE DE MUTATION

Nom du joueur demandeur : _____

Prénoms : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____

N° de licence : _____ Catégorie (1) : Elite Honneur Promotion

Changement de Comité (2) : OUI / NON **Réponse obligatoire**

Prochaine Association (facultatif) : _____

Prochain Comité (facultatif) : _____

Fait à _____, le _____ Signature du demandeur

A remplir obligatoirement par le Comité quitté en cas de mutation externe

Sanctions disciplinaires fermes ou avec sursis, en cours, ou notifiées dans les 5 années qui précèdent la date de mutation (2) : OUI / NON

Dans l'affirmative, nature de la sanction et dates extrêmes : _____

Fonction de dirigeant, y compris arbitre et éducateur (2) : OUI / NON

Dans l'affirmative, à préciser : _____

Avis du Président de l'Association quittée,
Date et signature, Cachet de l'Association

Avis du Président du Comité quitté,
Date et signature, Cachet du Comité

(1) Cocher la case concernée

(2) Rayer la mention inutile

Tout joueur, désirant changer d'association, doit faire remplir le formulaire fédéral de mutation en triple exemplaire par l'association quittée et y joindre le chèque correspondant, au plus tard dans les huit jours suivant la période réglementaire de mutation qui se termine le 31 décembre. Cette dernière doit transmettre l'original, le volet rose et le chèque au Comité départemental, lequel renvoie au licencié ce volet rose qu'il doit présenter à la nouvelle association avec sa demande de licence. En cas de mutation entre Comités, le licencié ne pourra participer aux épreuves qualificatives aux Championnats de France de son nouveau Comité que dans des équipes ne comportant pas un autre muté extérieur à ce Comité.

Les frais de mutation dont le montant, fixé par la Fédération, diffère selon que la mutation est interne au Comité du demandeur ou implique un changement de Comité, doivent être réglés au Comité auquel le licencié appartient au moment de la demande.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative

LIGUE : **GRAND EST**
COMITE : **BAS-RHIN** N° : **067**
Association : **WISCHES**

DEMANDE DE MUTATION

Nom du joueur demandeur : _____

Prénoms : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____

N° de licence : _____ Catégorie (1) : Elite Honneur Promotion

Changement de Comité (2) : OUI / NON **Réponse obligatoire**

Prochaine Association (facultatif) : _____

Prochain Comité (facultatif) : _____

Fait à _____, le _____ Signature du demandeur

A remplir obligatoirement par le Comité quitté en cas de mutation externe

Sanctions disciplinaires fermes ou avec sursis, en cours, ou notifiées dans les 5 années qui précèdent la date de mutation (2) : OUI / NON

Dans l'affirmative, nature de la sanction et dates extrêmes : _____

Fonction de dirigeant, y compris arbitre et éducateur (2) : OUI / NON

Dans l'affirmative, à préciser : _____

Avis du Président de l'Association quittée,
Date et signature, Cachet de l'Association

Avis du Président du Comité quitté,
Date et signature, Cachet du Comité

(1) Cocher la case concernée

(2) Rayer la mention inutile

Tout joueur, désirant changer d'association, doit faire remplir le formulaire fédéral de mutation en triple exemplaire par l'association quittée et y joindre le chèque correspondant, au plus tard dans les huit jours suivant la période réglementaire de mutation qui se termine le 31 décembre. Cette dernière doit transmettre l'original, le volet rose et le chèque au Comité départemental, lequel renvoie au licencié ce volet rose qu'il doit présenter à la nouvelle association avec sa demande de licence. En cas de mutation entre Comités, le licencié ne pourra participer aux épreuves qualificatives aux Championnats de France de son nouveau Comité que dans des équipes ne comportant pas un autre muté extérieur à ce Comité.

Les frais de mutation dont le montant, fixé par la Fédération, diffère selon que la mutation est interne au Comité du demandeur ou implique un changement de Comité, doivent être réglés au Comité auquel le licencié appartient au moment de la demande.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative

LIGUE : **GRAND EST**
COMITE : **BAS-RHIN** N° : **067**
Association : **WISCHES** **5034**

DEMANDE DE MUTATION

Nom du joueur demandeur : _____
Prénoms : _____ Date de naissance : _____
Adresse : _____

N° de licence : _____ Catégorie (1) : Elite Honneur Promotion

Changement de Comité (2) : OUI / NON **Réponse obligatoire**

Prochaine Association (facultatif) : _____

Prochain Comité (facultatif) : _____

Fait à _____, le _____ Signature du demandeur _____

A remplir obligatoirement par le Comité quitté en cas de mutation externe

Sanctions disciplinaires fermes ou avec sursis, en cours, ou notifiées dans les 5 années qui précèdent la date de mutation (2) : OUI / NON
Dans l'affirmative, nature de la sanction et dates extrêmes : _____

Fonction de dirigeant, y compris arbitre et éducateur (2) : OUI / NON

Dans l'affirmative, à préciser : _____

Avis du Président de l'Association quittée,
Date et signature, Cachet de l'Association

Avis du Président du Comité quitté,
Date et signature, Cachet du Comité

(1) Cocher la case concernée

(2) Rayer la mention inutile

Tout joueur, désirant changer d'association, doit faire remplir le formulaire fédéral de mutation en triple exemplaire par l'association quittée et y joindre le chèque correspondant, au plus tard dans les huit jours suivant la période réglementaire de mutation qui se termine le 31 décembre. Cette dernière doit transmettre l'original, le volet rose et le chèque au Comité départemental, lequel renvoie au licencié ce volet rose qu'il doit présenter à la nouvelle association avec sa demande de licence. En cas de mutation entre Comités, le licencié ne pourra participer aux épreuves qualificatives aux Championnats de France de son nouveau Comité que dans des équipes ne comportant pas un autre muté extérieur à ce Comité.

Les frais de mutation dont le montant, fixé par la Fédération, diffère selon que la mutation est interne au Comité du demandeur ou implique un changement de Comité, doivent être réglés au Comité auquel le licencié appartient au moment de la demande.

**Code Club
IMPORTANT**

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative

LIGUE : **GRAND EST**
COMITE : **BAS-RHIN** N° : **067**
Association : **WISCHES** **5034**

DEMANDE DE MUTATION

Nom du joueur demandeur : **OCHON**
Prénoms : _____ Date de naissance : _____
Adresse : _____

N° de licence : _____ Catégorie (1) : Elite Honneur Promotion

Changement de Comité (2) : OUI / NON **Réponse obligatoire**

Prochaine Association (facultatif) : _____

Prochain Comité (facultatif) : _____

Fait à _____, le _____ Signature du demandeur

A remplir obligatoirement par le Comité quitté en cas de mutation externe

Sanctions disciplinaires fermes ou avec sursis, en cours, ou notifiées dans les 5 années qui précèdent la date de mutation (2) : OUI / NON
Dans l'affirmative, nature de la sanction et dates extrêmes : _____

Fonction de dirigeant, y compris arbitre et éducateur (2) : OUI / NON

Dans l'affirmative, à préciser : _____

Avis du Président de l'Association quittée,
Date et signature, Cachet de l'Association

Avis du Président du Comité quitté,
Date et signature, Cachet du Comité

(1) Cocher la case concernée

(2) Rayer la mention inutile

Tout joueur, désirant changer d'association, doit faire remplir le formulaire fédéral de mutation en triple exemplaire par l'association quittée et y joindre le chèque correspondant, au plus tard dans les huit jours suivant la période réglementaire de mutation qui se termine le 31 décembre. Cette dernière doit transmettre l'original, le volet rose et le chèque au Comité départemental, lequel renvoie au licencié ce volet rose qu'il doit présenter à la nouvelle association avec sa demande de licence. En cas de mutation entre Comités, le licencié ne pourra participer aux épreuves qualificatives aux Championnats de France de son nouveau Comité que dans des équipes ne comportant pas un autre muté extérieur à ce Comité.

Les frais de mutation dont le montant, fixé par la Fédération, diffère selon que la mutation est interne au Comité du demandeur ou implique un changement de Comité, doivent être réglés au Comité auquel le licencié appartient au moment de la demande.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative

LIGUE : **GRAND EST**
COMITE : **BAS-RHIN** N° : **067**
Association : **WISCHES** **5034**

DEMANDE DE MUTATION

Nom du joueur demandeur : **OCHON**
Prénoms : **PAUL, ERIC** Date de naissance : _____
Adresse : _____

N° de licence : _____ Catégorie (1) : Elite Honneur Promotion

Changement de Comité (2) : OUI / NON **Réponse obligatoire**

Prochaine Association (facultatif) : _____

Prochain Comité (facultatif) : _____

Fait à _____, le _____ Signature du demandeur

A remplir obligatoirement par le Comité quitté en cas de mutation externe

Sanctions disciplinaires fermes ou avec sursis, en cours, ou notifiées dans les 5 années qui précèdent la date de mutation (2) : OUI / NON

Dans l'affirmative, nature de la sanction et dates extrêmes : _____

Fonction de dirigeant, y compris arbitre et éducateur (2) : OUI / NON

Dans l'affirmative, à préciser : _____

Avis du Président de l'Association quittée,
Date et signature, Cachet de l'Association

Avis du Président du Comité quitté,
Date et signature, Cachet du Comité

(1) Cocher la case concernée

(2) Rayer la mention inutile

Tout joueur, désirant changer d'association, doit faire remplir le formulaire fédéral de mutation en triple exemplaire par l'association quittée et y joindre le chèque correspondant, au plus tard dans les huit jours suivant la période réglementaire de mutation qui se termine le 31 décembre. Cette dernière doit transmettre l'original, le volet rose et le chèque au Comité départemental, lequel renvoie au licencié ce volet rose qu'il doit présenter à la nouvelle association avec sa demande de licence. En cas de mutation entre Comités, le licencié ne pourra participer aux épreuves qualificatives aux Championnats de France de son nouveau Comité que dans des équipes ne comportant pas un autre muté extérieur à ce Comité.

Les frais de mutation dont le montant, fixé par la Fédération, diffère selon que la mutation est interne au Comité du demandeur ou implique un changement de Comité, doivent être réglés au Comité auquel le licencié appartient au moment de la demande.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative

LIGUE : **GRAND EST**
COMITE : **BAS-RHIN** N° : **067**
Association : **WISCHES** **5034**

DEMANDE DE MUTATION

Nom du joueur demandeur : **OCHON**
Prénoms : **PAUL, ERIC** Date de naissance : **29-11-1978**
Adresse : _____

N° de licence : _____ Catégorie (1) : Elite Honneur Promotion

Changement de Comité (2) : OUI / NON **Réponse obligatoire**

Prochaine Association (facultatif) : _____

Prochain Comité (facultatif) : _____

Fait à _____, le _____ Signature du demandeur

A remplir obligatoirement par le Comité quitté en cas de mutation externe

Sanctions disciplinaires fermes ou avec sursis, en cours, ou notifiées dans les 5 années qui précèdent la date de mutation (2) : OUI / NON

Dans l'affirmative, nature de la sanction et dates extrêmes : _____

Fonction de dirigeant, y compris arbitre et éducateur (2) : OUI / NON

Dans l'affirmative, à préciser : _____

Avis du Président de l'Association quittée,
Date et signature, Cachet de l'Association

Avis du Président du Comité quitté,
Date et signature, Cachet du Comité

(1) Cocher la case concernée

(2) Rayer la mention inutile

Tout joueur, désirant changer d'association, doit faire remplir le formulaire fédéral de mutation en triple exemplaire par l'association quittée et y joindre le chèque correspondant, au plus tard dans les huit jours suivant la période réglementaire de mutation qui se termine le 31 décembre. Cette dernière doit transmettre l'original, le volet rose et le chèque au Comité départemental, lequel renvoie au licencié ce volet rose qu'il doit présenter à la nouvelle association avec sa demande de licence. En cas de mutation entre Comités, le licencié ne pourra participer aux épreuves qualificatives aux Championnats de France de son nouveau Comité que dans des équipes ne comportant pas un autre muté extérieur à ce Comité.

Les frais de mutation dont le montant, fixé par la Fédération, diffère selon que la mutation est interne au Comité du demandeur ou implique un changement de Comité, doivent être réglés au Comité auquel le licencié appartient au moment de la demande.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative

LIGUE : **GRAND EST**
COMITE : **BAS-RHIN** N° : **067**
Association : **WISCHES** **5034**

DEMANDE DE MUTATION

Nom du joueur demandeur : **OCHON**
Prénoms : **PAUL, ERIC** Date de naissance : **29-11-1978**
Adresse : **3 PLACE DE LA PETANQUE**

N° de licence : _____ Catégorie (1) : Elite Honneur Promotion

Changement de Comité (2) : OUI / NON **Réponse obligatoire**

Prochaine Association (facultatif) : _____

Prochain Comité (facultatif) : _____

Fait à _____, le _____ Signature du demandeur

A remplir obligatoirement par le Comité quitté en cas de mutation externe

Sanctions disciplinaires fermes ou avec sursis, en cours, ou notifiées dans les 5 années qui précèdent la date de mutation (2) : OUI / NON

Dans l'affirmative, nature de la sanction et dates extrêmes : _____

Fonction de dirigeant, y compris arbitre et éducateur (2) : OUI / NON

Dans l'affirmative, à préciser : _____

Avis du Président de l'Association quittée,
Date et signature, Cachet de l'Association

Avis du Président du Comité quitté,
Date et signature, Cachet du Comité

(1) Cocher la case concernée

(2) Rayer la mention inutile

Tout joueur, désirant changer d'association, doit faire remplir le formulaire fédéral de mutation en triple exemplaire par l'association quittée et y joindre le chèque correspondant, au plus tard dans les huit jours suivant la période réglementaire de mutation qui se termine le 31 décembre. Cette dernière doit transmettre l'original, le volet rose et le chèque au Comité départemental, lequel renvoie au licencié ce volet rose qu'il doit présenter à la nouvelle association avec sa demande de licence. En cas de mutation entre Comités, le licencié ne pourra participer aux épreuves qualificatives aux Championnats de France de son nouveau Comité que dans des équipes ne comportant pas un autre muté extérieur à ce Comité.

Les frais de mutation dont le montant, fixé par la Fédération, diffère selon que la mutation est interne au Comité du demandeur ou implique un changement de Comité, doivent être réglés au Comité auquel le licencié appartient au moment de la demande.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative

LIGUE : **GRAND EST**
COMITE : **BAS-RHIN** N° : **067**
Association : **WISCHES** **5034**

DEMANDE DE MUTATION

Nom du joueur demandeur : **OCHON**
Prénoms : **PAUL, ERIC** Date de naissance : **29-11-1978**
Adresse : **3 PLACE DE LA PETANQUE**
67130 WISCHES

N° de licence : _____ Catégorie (1) : Elite Honneur Promotion

Changement de Comité (2) : OUI / NON **Réponse obligatoire**

Prochaine Association (facultatif) : _____

Prochain Comité (facultatif) : _____

Fait à _____, le _____ Signature du demandeur

A remplir obligatoirement par le Comité quitté en cas de mutation externe

Sanctions disciplinaires fermes ou avec sursis, en cours, ou notifiées dans les 5 années qui précèdent la date de mutation (2) : OUI / NON
Dans l'affirmative, nature de la sanction et dates extrêmes : _____

Fonction de dirigeant, y compris arbitre et éducateur (2) : OUI / NON

Dans l'affirmative, à préciser : _____

Avis du Président de l'Association quittée,
Date et signature, Cachet de l'Association

Avis du Président du Comité quitté,
Date et signature, Cachet du Comité

(1) Cocher la case concernée

(2) Rayer la mention inutile

Tout joueur, désirant changer d'association, doit faire remplir le formulaire fédéral de mutation en triple exemplaire par l'association quittée et y joindre le chèque correspondant, au plus tard dans les huit jours suivant la période réglementaire de mutation qui se termine le 31 décembre. Cette dernière doit transmettre l'original, le volet rose et le chèque au Comité départemental, lequel renvoie au licencié ce volet rose qu'il doit présenter à la nouvelle association avec sa demande de licence. En cas de mutation entre Comités, le licencié ne pourra participer aux épreuves qualificatives aux Championnats de France de son nouveau Comité que dans des équipes ne comportant pas un autre muté extérieur à ce Comité.

Les frais de mutation dont le montant, fixé par la Fédération, diffère selon que la mutation est interne au Comité du demandeur ou implique un changement de Comité, doivent être réglés au Comité auquel le licencié appartient au moment de la demande.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative

LIGUE : **GRAND EST**
COMITE : **BAS-RHIN** N° : **067**
Association : **WISCHES** **5034**

DEMANDE DE MUTATION

Nom du joueur demandeur : **OCHON**
Prénoms : **PAUL, ERIC** Date de naissance : **29-11-1978**
Adresse : **3 PLACE DE LA PETANQUE**
67130 WISCHES
N° de licence : **06700007** Catégorie (1) : Elite Honneur Promotion
Changement de Comité (2) : OUI / NON Réponse obligatoire
Prochaine Association (facultatif) : _____
Prochain Comité (facultatif) : _____
Fait à _____, le _____ Signature du demandeur

A remplir obligatoirement par le Comité quitté en cas de mutation externe

Sanctions disciplinaires fermes ou avec sursis, en cours, ou notifiées dans les 5 années qui précèdent la date de mutation (2) : OUI / NON
Dans l'affirmative, nature de la sanction et dates extrêmes : _____

Fonction de dirigeant, y compris arbitre et éducateur (2) : OUI / NON

Dans l'affirmative, à préciser : _____

Avis du Président de l'Association quittée,
Date et signature, Cachet de l'Association

Avis du Président du Comité quitté,
Date et signature, Cachet du Comité

(1) Cocher la case concernée

(2) Rayer la mention inutile

Tout joueur, désirant changer d'association, doit faire remplir le formulaire fédéral de mutation en triple exemplaire par l'association quittée et y joindre le chèque correspondant, au plus tard dans les huit jours suivant la période réglementaire de mutation qui se termine le 31 décembre. Cette dernière doit transmettre l'original, le volet rose et le chèque au Comité départemental, lequel renvoie au licencié ce volet rose qu'il doit présenter à la nouvelle association avec sa demande de licence. En cas de mutation entre Comités, le licencié ne pourra participer aux épreuves qualificatives aux Championnats de France de son nouveau Comité que dans des équipes ne comportant pas un autre muté extérieur à ce Comité.

Les frais de mutation dont le montant, fixé par la Fédération, diffère selon que la mutation est interne au Comité du demandeur ou implique un changement de Comité, doivent être réglés au Comité auquel le licencié appartient au moment de la demande.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative

LIGUE : **GRAND EST**
COMITE : **BAS-RHIN** N° : **067**
Association : **WISCHES** **5034**

DEMANDE DE MUTATION

Nom du joueur demandeur : **OCHON**
Prénoms : **PAUL, ERIC** Date de naissance : **29-11-1978**
Adresse : **3 PLACE DE LA PETANQUE**
67130 WISCHES
N° de licence : **06700007** Catégorie (1) : Elite Honneur Promotion
Changement de Comité (2) : OUI / NON **Réponse obligatoire**
Prochaine Association (facultatif) : _____
Prochain Comité (facultatif) : _____
Fait à _____, le _____ Signature du demandeur

A remplir obligatoirement par le Comité quitté en cas de mutation externe

Sanctions disciplinaires fermes ou avec sursis, en cours, ou notifiées dans les 5 années qui précèdent la date de mutation (2) : OUI / NON
Dans l'affirmative, nature de la sanction et dates extrêmes : _____

Fonction de dirigeant, y compris arbitre et éducateur (2) : OUI / NON

Dans l'affirmative, à préciser : _____

Avis du Président de l'Association quittée,
Date et signature, Cachet de l'Association

Avis du Président du Comité quitté,
Date et signature, Cachet du Comité

(1) Cocher la case concernée

(2) Rayer la mention inutile

Tout joueur, désirant changer d'association, doit faire remplir le formulaire fédéral de mutation en triple exemplaire par l'association quittée et y joindre le chèque correspondant, au plus tard dans les huit jours suivant la période réglementaire de mutation qui se termine le 31 décembre. Cette dernière doit transmettre l'original, le volet rose et le chèque au Comité départemental, lequel renvoie au licencié ce volet rose qu'il doit présenter à la nouvelle association avec sa demande de licence. En cas de mutation entre Comités, le licencié ne pourra participer aux épreuves qualificatives aux Championnats de France de son nouveau Comité que dans des équipes ne comportant pas un autre muté extérieur à ce Comité.

Les frais de mutation dont le montant, fixé par la Fédération, diffère selon que la mutation est interne au Comité du demandeur ou implique un changement de Comité, doivent être réglés au Comité auquel le licencié appartient au moment de la demande.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative

LIGUE : **GRAND EST**
COMITE : **BAS-RHIN** N° : **067**
Association : **WISCHES** **5034**

DEMANDE DE MUTATION

Nom du joueur demandeur : **OCHON**
Prénoms : **PAUL, ERIC** Date de naissance : **29-11-1978**
Adresse : **3 PLACE DE LA PETANQUE**
67130 WISCHES
N° de licence : **06700007** Catégorie (1) : Elite Honneur Promotion
Changement de Comité (2) : OUI / NON ←
Prochaine Association (facultatif) : _____
Prochain Comité (facultatif) : _____
Fait à _____, le _____ Signature du demandeur

A remplir obligatoirement par le Comité quitté en cas de mutation externe

Sanctions disciplinaires fermes ou avec sursis, en cours, ou notifiées dans les 5 années qui précèdent la date de mutation (2) : OUI / NON
Dans l'affirmative, nature de la sanction et dates extrêmes : _____

Fonction de dirigeant, y compris arbitre et éducateur (2) : OUI / NON

Dans l'affirmative, à préciser : _____

Avis du Président de l'Association quittée,
Date et signature, Cachet de l'Association

Avis du Président du Comité quitté,
Date et signature, Cachet du Comité

(1) Cocher la case concernée

(2) Rayer la mention inutile

Tout joueur, désirant changer d'association, doit faire remplir le formulaire fédéral de mutation en triple exemplaire par l'association quittée et y joindre le chèque correspondant, au plus tard dans les huit jours suivant la période réglementaire de mutation qui se termine le 31 décembre. Cette dernière doit transmettre l'original, le volet rose et le chèque au Comité départemental, lequel renvoie au licencié ce volet rose qu'il doit présenter à la nouvelle association avec sa demande de licence. En cas de mutation entre Comités, le licencié ne pourra participer aux épreuves qualificatives aux Championnats de France de son nouveau Comité que dans des équipes ne comportant pas un autre muté extérieur à ce Comité.

Les frais de mutation dont le montant, fixé par la Fédération, diffère selon que la mutation est interne au Comité du demandeur ou implique un changement de Comité, doivent être réglés au Comité auquel le licencié appartient au moment de la demande.

FFPJP - Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Rayer la
réponse inutile.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative

LIGUE : **GRAND EST**
COMITE : **BAS-RHIN** N° : **067**
Association : **WISCHES** **5034**

DEMANDE DE MUTATION

Nom du joueur demandeur : **OCHON**
Prénoms : **PAUL, ERIC** Date de naissance : **29-11-1978**
Adresse : **3 PLACE DE LA PETANQUE**
67130 WISCHES
N° de licence : **06700007** Catégorie (1) : Elite **X** Junior Promotion
Changement de Comité (2) : OUI / NON Réponse obligatoire
Prochaine Association (facultatif) : _____
Prochain Comité (facultatif) : _____
Fait à _____, le _____ Signature du demandeur

A remplir obligatoirement par le Comité quitté en cas de mutation externe

Sanctions disciplinaires fermes ou avec sursis, en cours, ou notifiées dans les 5 années qui précèdent la date de mutation (2) : OUI / NON
Dans l'affirmative, nature de la sanction et dates extrêmes : _____

Fonction de dirigeant, y compris arbitre et éducateur (2) : OUI / NON

Dans l'affirmative, à préciser : _____

Avis du Président de l'Association quittée,
Date et signature, Cachet de l'Association

Avis du Président du Comité quitté,
Date et signature, Cachet du Comité

(1) Cocher la case concernée

(2) Rayer la mention inutile

Tout joueur, désirant changer d'association, doit faire remplir le formulaire fédéral de mutation en triple exemplaire par l'association quittée et y joindre le chèque correspondant, au plus tard dans les huit jours suivant la période réglementaire de mutation qui se termine le 31 décembre. Cette dernière doit transmettre l'original, le volet rose et le chèque au Comité départemental, lequel renvoie au licencié ce volet rose qu'il doit présenter à la nouvelle association avec sa demande de licence. En cas de mutation entre Comités, le licencié ne pourra participer aux épreuves qualificatives aux Championnats de France de son nouveau Comité que dans des équipes ne comportant pas un autre muté extérieur à ce Comité.

Les frais de mutation dont le montant, fixé par la Fédération, diffère selon que la mutation est interne au Comité du demandeur ou implique un changement de Comité, doivent être réglés au Comité auquel le licencié appartient au moment de la demande.

FDJ02 (arrêté) - 03

Rayer la
réponse inutile.

ATTENTION:

- Cette réponse est **OBLIGATOIRE.**

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative

LIGUE : **GRAND EST**
COMITE : **BAS-RHIN** N° : **067**
Association : **WISCHES** **5034**

DEMANDE DE MUTATION

Nom du joueur demandeur : **OCHON**
Prénoms : **PAUL, ERIC** Date de naissance : **29-11-1978**
Adresse : **3 PLACE DE LA PETANQUE**
67130 WISCHES
N° de licence : **06700007** Catégorie (1) : Elite Honneur Promotion
Changement de Comité (2) : OUI / NON **Réponse obligatoire**
Prochaine Association (facultatif) : _____
Prochain Comité (facultatif) : _____
Fait à **WISCHES**, le _____ Signature du demandeur

A remplir obligatoirement par le Comité quitté en cas de mutation externe

Sanctions disciplinaires fermes ou avec sursis, en cours, ou notifiées dans les 5 années qui précèdent la date de mutation (2) : OUI / NON
Dans l'affirmative, nature de la sanction et dates extrêmes : _____

Fonction de dirigeant, y compris arbitre et éducateur (2) : OUI / NON

Dans l'affirmative, à préciser : _____

Avis du Président de l'Association quittée,
Date et signature, Cachet de l'Association

Avis du Président du Comité quitté,
Date et signature, Cachet du Comité

(1) Cocher la case concernée

(2) Rayer la mention inutile

Tout joueur, désirant changer d'association, doit faire remplir le formulaire fédéral de mutation en triple exemplaire par l'association quittée et y joindre le chèque correspondant, au plus tard dans les huit jours suivant la période réglementaire de mutation qui se termine le 31 décembre. Cette dernière doit transmettre l'original, le volet rose et le chèque au Comité départemental, lequel renvoie au licencié ce volet rose qu'il doit présenter à la nouvelle association avec sa demande de licence. En cas de mutation entre Comités, le licencié ne pourra participer aux épreuves qualificatives aux Championnats de France de son nouveau Comité que dans des équipes ne comportant pas un autre muté extérieur à ce Comité.

Les frais de mutation dont le montant, fixé par la Fédération, diffère selon que la mutation est interne au Comité du demandeur ou implique un changement de Comité, doivent être réglés au Comité auquel le licencié appartient au moment de la demande.

FFPJP - Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Noter le lieu de la rédaction de la feuille de mutation

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative

LIGUE : **GRAND EST**
COMITE : **BAS-RHIN** N° : **067**
Association : **WISCHES** **5034**

DEMANDE DE MUTATION

Nom du joueur demandeur : **OCHON**
Prénoms : **PAUL, ERIC** Date de naissance : **29-11-1978**
Adresse : **3 PLACE DE LA PETANQUE**
67130 WISCHES
N° de licence : **06700007** Catégorie (1) : Elite Honneur Promotion
Changement de Comité (2) : OUI / NON Réponse obligatoire
Prochaine Association (facultatif) : _____
Prochain Comité (facultatif) : _____
Fait à **WISCHES** le **29-11-2018**

Noter la date de
rédaction de la
feuille de mutation

A remplir obligatoirement par le Comité quitté en cas de mutation externe

Sanctions disciplinaires fermes ou avec sursis, en cours, ou notifiées dans les 5 années qui précèdent la date de mutation (2) : OUI / NON
Dans l'affirmative, nature de la sanction et dates extrêmes : _____

Fonction de dirigeant, y compris arbitre et éducateur (2) : OUI / NON

Dans l'affirmative, à préciser : _____

Avis du Président de l'Association quittée,
Date et signature, Cachet de l'Association

Avis du Président du Comité quitté,
Date et signature, Cachet du Comité

(1) Cocher la case concernée

(2) Rayer la mention inutile

Tout joueur, désirant changer d'association, doit faire remplir le formulaire fédéral de mutation en triple exemplaire par l'association quittée et y joindre le chèque correspondant, au plus tard dans les huit jours suivant la période réglementaire de mutation qui se termine le 31 décembre. Cette dernière doit transmettre l'original, le volet rose et le chèque au Comité départemental, lequel renvoie au licencié ce volet rose qu'il doit présenter à la nouvelle association avec sa demande de licence. En cas de mutation entre Comités, le licencié ne pourra participer aux épreuves qualificatives aux Championnats de France de son nouveau Comité que dans des équipes ne comportant pas un autre muté extérieur à ce Comité.

Les frais de mutation dont le montant, fixé par la Fédération, diffère selon que la mutation est interne au Comité du demandeur ou implique un changement de Comité, doivent être réglés au Comité auquel le licencié appartient au moment de la demande.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative

LIGUE : **GRAND EST**
COMITE : **BAS-RHIN** N° : **067**
Association : **WISCHES** **5034**

DEMANDE DE MUTATION

Nom du joueur demandeur : **OCHON**
Prénoms : **PAUL, ERIC** Date de naissance : **29-11-1978**
Adresse : **3 PLACE DE LA PETANQUE**
67130 WISCHES
N° de licence : **06700007** Catégorie (1) : Elite Honneur Promotion
Changement de Comité (2) : OUI / NON **Réponse obligatoire**
Prochaine Association (facultatif) : _____
Prochain Comité (facultatif) : _____
Fait à **WISCHES** le **29-11-2018** Signature du demandeur



A remplir obligatoirement par le Comité quitté en cas de mutation externe

Sanctions disciplinaires fermes ou avec sursis, en cours, ou notifiées dans les 5 années qui précèdent la date de mutation (2) : OUI / NON
Dans l'affirmative, nature de la sanction et dates extrêmes : _____

Fonction de dirigeant, y compris arbitre et éducateur (2) : OUI / NON

Dans l'affirmative, à préciser : _____

Avis du Président de l'Association quittée,
Date et signature, Cachet de l'Association

Avis du Président du Comité quitté,
Date et signature, Cachet du Comité

(1) Cocher la case concernée

(2) Rayer la mention inutile

Tout joueur, désirant changer d'association, doit faire remplir le formulaire fédéral de mutation en triple exemplaire par l'association quittée et y joindre le chèque correspondant, au plus tard dans les huit jours suivant la période réglementaire de mutation qui se termine le 31 décembre. Cette dernière doit transmettre l'original, le volet rose et le chèque au Comité départemental, lequel renvoie au licencié ce volet rose qu'il doit présenter à la nouvelle association avec sa demande de licence. En cas de mutation entre Comités, le licencié ne pourra participer aux épreuves qualificatives aux Championnats de France de son nouveau Comité que dans des équipes ne comportant pas un autre muté extérieur à ce Comité.

Les frais de mutation dont le montant, fixé par la Fédération, diffère selon que la mutation est interne au Comité du demandeur ou implique un changement de Comité, doivent être réglés au Comité auquel le licencié appartient au moment de la demande.

FFPJP - Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

La signature
du licencié est
OBLIGATOIRE.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative

LIGUE : **GRAND EST**
COMITE : **BAS-RHIN** N° : **067**
Association : **WISCHES** **5034**

DEMANDE DE MUTATION

Nom du joueur demandeur : **OCHON**
Prénoms : **PAUL, ERIC** Date de naissance : **29-11-1978**
Adresse : **3 PLACE DE LA PETANQUE**
67130 WISCHES
N° de licence : **06700007** Catégorie (1) : Elite Honneur Promotion
Changement de Comité (2) : OUI / NON Réponse obligatoire
Prochaine Association (facultatif) : **XXXX**
Prochain Comité (facultatif) : **XXXX**
Fait à **WISCHES** le **29-11-2018** Signature du demandeur



Avis du Président de l'Association quittée,
Date et signature, Cachet de l'Association

Favorable.



(1) Cocher la case concernée
(2) Rayer la mention inutile

Tout joueur, désirant changer d'association, doit faire remplir le formulaire fédéral de mutation en triple exemplaire par l'association quittée et y joindre le chèque correspondant, au plus tard dans les huit jours suivant la période réglementaire de mutation qui se termine le 31 décembre. Cette dernière doit transmettre l'original, le volet rose et le chèque au Comité départemental, lequel renvoie au licencié ce volet rose qu'il doit présenter à la nouvelle association avec sa demande de licence. En cas de mutation entre Comités, le licencié ne pourra participer aux épreuves qualificatives aux Championnats de France de son nouveau Comité que dans des équipes ne comportant pas un autre muté extérieur à ce Comité.

Les frais de mutation dont le montant, fixé par la Fédération, diffère selon que la mutation est interne au Comité du demandeur ou implique un changement de Comité, doivent être réglés au Comité auquel le licencié appartient au moment de la demande.

F002 (mut/06) - DG

Cette zone est à remplir
OBLIGATOIREMENT

Ici doit apparaître:

- l'avis du Président de l'association quittée.
- La signature du Président de l'association quittée.
- Le tampon de l'association.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative

LIGUE : **GRAND EST**
COMITE : **BAS-RHIN** N° : **067**
Association : **WISCHES** **5034**

DEMANDE DE MUTATION

Nom du joueur demandeur : **OCHON**
Prénoms : **PAUL, ERIC** Date de naissance : **29-11-1978**
Adresse : **3 PLACE DE LA PETANQUE**
67130 WISCHES
N° de licence : **06700007** Catégorie (1) : Elite Honneur Promotion
Changement de Comité (2) : OUI / NON Réponse obligatoire
Prochaine Association (facultatif) : **XXXX**
Prochain Comité (facultatif) : **XXXX**
Fait à **WISCHES** , le **29-11-2018** Signature du demandeur.

A remplir obligatoirement par le Comité quitté en cas de mutation externe

Sanctions disciplinaires fermes ou avec sursis, en cours, ou notifiées dans les 5 années qui précèdent la date de mutation (2) : OUI / NON
Dans l'affirmative, nature de la sanction et dates extrêmes :

Fonction de dirigeant, y compris arbitre et éducateur (2) : OUI / NON
Dans l'affirmative, à préciser :

Avis du Président de l'Association quittée,
Date et signature, Cachet de l'Association

Avis du Président du Comité quitté,
Date et signature, Cachet du Comité

Favorable.

(1) Cocher la case concernée

(2) Rayer la mention inutile

Tout joueur, désirant changer d'association, doit faire remplir le formulaire fédéral de mutation en triple exemplaire par l'association quittée et y joindre le chèque correspondant, au plus tard dans les huit jours suivant la période réglementaire de mutation qui se termine le 31 décembre. Cette dernière doit transmettre l'original, le volet rose et le chèque au Comité départemental, lequel renvoie au licencié ce volet rose qu'il doit présenter à la nouvelle association avec sa demande de licence. En cas de mutation entre Comités, le licencié ne pourra participer aux épreuves qualificatives aux Championnats de France de son nouveau Comité que dans des équipes ne comportant pas un autre muté extérieur à ce Comité.

Les frais de mutation dont le montant, fixé par la Fédération, diffère selon que la mutation est interne au Comité du demandeur ou implique un changement de Comité, doivent être réglés au Comité auquel le licencié appartient au moment de la demande.

FFPJP - Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Réservé au Comité
Départemental.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative

LIGUE : **GRAND EST**
COMITE : **BAS-RHIN** N° : **067**
Association : **WISCHES** **5034**

DEMANDE DE MUTATION

Nom du joueur demandeur : **OCHON**
Prénoms : **PAUL, ERIC** Date de naissance : **29-11-1978**
Adresse : **3 PLACE DE LA PETANQUE**
67130 WISCHES
N° de licence : **06700007** Catégorie (1) : Elite Honneur Promotion
Changement de Comité (2) : OUI / NON Réponse obligatoire
Prochaine Association (facultatif) : **XXXX**
Prochain Comité (facultatif) : **XXXX**
Fait à **WISCHES** le **29-11-2018** Signature du demandeur

A remplir obligatoirement par le Comité quitté en cas de mutation externe

Sanctions disciplinaires fermes ou avec sursis, en cours, ou notifiées dans les 5 années qui précèdent

la date de mutation (2) : OUI / NON **XX**

Dans l'affirmative, nature de la sanction et dates extrêmes :

XXXXXXXXX FIN LE xx/xx/xx

Fonction de dirigeant, y compris arbitre et éducateur (2) : OUI / NON **XX**

Dans l'affirmative, à préciser : **xx/xx/xx**

Avis du Président de l'Association quittée,
Date et signature, Cachet de l'Association

Avis du Président du Comité quitté,
Date et signature, Cachet du Comité

Favorable et
Signature

(1) Cocher la case concernée

(2) Réviser

Tout joueur, désirant changer d'association, doit faire remplir le formulaire fédéral de mutation en triple exemplaire par l'association quittée et y joindre le chèque correspondant, au plus tard dans les huit jours suivant la période réglementaire de mutation qui se termine le 31 décembre. Cette dernière doit transmettre l'original, le volet rose et le chèque au Comité départemental, lequel renvoie au licencié ce volet rose qu'il doit présenter à la nouvelle association avec sa demande de licence. En cas de mutation entre Comités, le licencié ne pourra participer aux épreuves qualificatives aux Championnats de France de son nouveau Comité que dans des équipes ne comportant pas un autre muté externe à ce Comité.

Les frais de mutation dont le montant, fixé par la Fédération, diffère selon que la mutation est interne au Comité du demandeur ou implique un changement de Comité, doivent être réglés au Comité auquel le licencié appartient au moment de la demande.

MODE MUTATION

Réservé au Comité
Départemental.